

FICHE DE POSTE Pharmacien

Agence de Santé de l'Océan Indien (ARS-OI)
Délégation de l'île de Mayotte
Pôle Offre de soins

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille d'emploi : Santé

Emploi-type : professionnel/experte médical ou pharmaceutique

Fonction : pharmacien

Localisation : Mamoudzou, Mayotte.

Date de prise de fonctions : 1er janvier 2019

Position dans la structure : position dans le cadre de la future ARS de Mayotte évolutive.

Présentation de la direction :

L'Agence de Santé Océan Indien est composée de 2 délégations d'île dotées de compétences larges (offre de soins et promotion de la santé/milieus de vie), de deux directions transversales (Stratégie et Performance, Veille et Sécurité Sanitaire) et d'une Direction Générale à laquelle sont rattachées les fonctions support (Ressources humaines et affaires générales, Services financiers et agence comptable, Système d'information, Communication).

Outre les missions classiques des ARS qu'elle remplit pour les deux DOM, La Réunion et Mayotte (qui représentent ensemble plus d'1 million d'habitants), l'ARS assure des actions opérationnelles de lutte anti-vectorielle dans chacune des îles (plus de 200 agents dédiés à cette mission).

La Délégation de l'île de Mayotte (DIM) regroupe environ 120 d'agents et met en œuvre la politique de l'Agence en matière de santé publique de façon à répondre aux besoins spécifiques du contexte mahorais.

A l'horizon du 1^{er} janvier 2020, la DIM deviendra une ARS de plein exercice, distincte de l'agence de La Réunion, réunissant l'ensemble des personnels affectés à Mayotte.

Mayotte est un département français récent de 256 500 habitants, dont 60% de la population ont moins de 20 ans. Les défis sanitaires de ce territoire et la nécessaire poursuite du développement des moyens et politiques de santé constituent un enjeu très fort.

Le développement de l'offre de soins est soutenu par le plan d'avenir pour Mayotte qui en fixe les objectifs. Ainsi, une évolution majeure des activités de soins portées par le secteur sanitaire, va accompagner ce développement de l'offre de soins au bénéfice de la population du département de Mayotte.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

CONTEXTE :

- Agence de santé interrégionale, appelée à évoluer au 1^{er} janvier 2020 vers une ARS Mayotte de plein exercice
- Larges compétences déléguées à la délégation d'île
- Réorganisation du Pôle Offre de Soins
- Nécessaire développement de l'offre de soins, notamment dans les secteurs du premier recours, sanitaire et médico-social.
- Nouvelles définitions du PRS 2 de l'ARS-OI avec un volet par Ile.
- Poste pouvant évoluer dans le cadre de la réorganisation du pôle de l'offre de soins

MISSIONS : fiche de poste appelée à évoluer en fonction des missions dévolues à l'ARS Mayotte.

Missions principales assurées en collaboration avec le service de l'ARSOI et en cohérence avec la structuration de l'offre de soins et de son développement sur Mayotte.

1) produits de santé et activités biologiques (Gestion et Orientation des missions d'inspection) :

- contrôle et inspection des officines, des laboratoires de biologie médicale, des pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et médico-sociaux, des services pharmaceutiques des établissements pénitentiaires, des structures de dispensation à domicile de l'oxygène médical, des grossistes et grossistes répartiteurs.
- participation à la lutte contre les infections nosocomiales (inspection des services de stérilisation des établissements de santé).
- Participation à la sécurisation du circuit du médicament dans les centres de références.

2) Instructions des demandes d'autorisations et suivi réglementaire des activités :

- instruire les dossiers de demande de création, de transfert et de modification de pharmacies à usage intérieur.
- instruire les demandes de modification de fonctionnement des laboratoires d'analyses de biologie médicale et d'agrément.
- Instruire les demandes de création, de transfert ou de regroupement des officines.
- suivre, le chiffre d'affaires des officines, les déclarations de remplacement des pharmaciens titulaires et le suivi des adjoints gérés dans l'application PHAR.
- Instruire les demandes de création et de modification des structures de dispensation à domicile de l'oxygène médical.
- instruire les demandes d'ouverture et de modification (sur commande de l'ANSM) des établissements grossistes et grossistes répartiteurs.

Participer à la rédaction des arrêtés ou décisions administratives y afférent.

3) Participation aux inspections/contrôle et actions de santé publique :

- collaboration avec les services de douanes et gendarmerie (dopage, saisies médicaments et produits de santé).
- participation à toute organisation et actions de prévention en santé publique.
- Participation au programme inspection contrôle.

4) Participer à l'animation territoriale et à l'organisation de l'offre de soins de premier recours :

- Etablir des diagnostics, déterminer les enjeux en termes de santé publique et de parcours de santé, proposer des orientations.
- Participer à la planification et structuration de la permanence des soins de premier recours :

organisation du service de garde et d'urgence des officines, permanence de l'offre de biologie médicale.

- Assurer le suivi et le développement de l'expérience de la pharmacie clinique libérale à Mayotte.

Missions transversales faisant appel à la polyvalence du pharmacien :

Etre le référent thématique de l'offre de soins sur une ou plusieurs thématiques. Représenter la direction générale de l'ARS auprès des instances ordinales de Mayotte ; Participer aux groupes de travail locaux ou nationaux en lien avec les missions principales.

- En lien avec la Mission Inspection contrôle :
Participer au traitement des signalements et réclamations ; participation aux inspections non programmées.
Participer au programme d'inspection contrôle de l'ARS : proposer des thèmes d'inspection, participer à l'élaboration d'outils, participer aux inspections et aux enquêtes.
- En lien avec la DVSS : Apporter autant que de besoin, un appui pharmaceutique au pôle veille et sécurité sanitaire (CVAGS).

Le pharmacien inspecteur, participe à la conduite des projets transversaux au titre de l'ARS-OI notamment pour l'élaboration et la mise en œuvre du PRS, ainsi que pour le suivi des plans régionaux et nationaux. Il inscrit son action dans le cadre des missions globales du pôle offre de soins et peut être amenée, en fonction des priorités du pôle, à assurer le suivi de dossiers relevant du secteur médico-social ou de l'offre de soins de premier recours. Il peut être amenée à assurer des missions d'inspection / contrôle et participe aux astreintes.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Profil : Cadre A de la fonction publique type PHISP. Une expérience du management et de l'encadrement d'équipes pluridisciplinaire et une connaissance du contexte de Mayotte seraient appréciées.

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Environnement institutionnel et administratif de l'ARS
- Cadre légal et réglementaire de la santé publique
- Organisation et fonctionnement des établissements et des professions de santé
- Autorisations d'activités de soins, domaine de la pharmacie.
- Normes juridiques et techniques des produits de santé et de la biologie médicale
- Déontologie et éthique des professions de santé

Savoir Faire :

- Vision transversale et stratégique
- Organisation et gestion de projet
- Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle, évaluation
- Réactivité et capacité de mobilisation rapide sur des dossiers urgents

Savoir Être :

- Capacité à fédérer autour d'une action collective
- Capacité à déléguer et à mobiliser une équipe

- Sens des responsabilités et du dialogue
- Aptitude à la prise d'initiative, force de proposition et rigueur
- Sens de la pédagogie et disponibilité

Nota : comme tous les autres postes de l'ARS-OI, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés

CONTACT

Personne à contacter pour tout renseignement sur le poste

M Patrick BOUTIE - Responsable du Pôle Offre de soins - Tél : 02 69 61 83 38 – 06 39 65 93 18
patrick.boutie@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'une lettre de motivation, à la Direction des Ressources et des Affaires Générales :

Agence de Santé Océan Indien
2, bis, avenue Georges Brassens CS 61002
97743 ST DENIS CEDEX 9
Tel : 0262939516
Mail : ars-oi-ressources-humaines@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures : 30/11/2018